Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 87 (1951)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIIe ANNÉE — No 23 16 juin 1951

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Le Congrès des instituteurs anglais.* — **Vaud:** *Cotisations 1951.* — *Une année après.* — *Un nouvel inspecteur scolaire.* — *Assemblée générale de l'école Pestalozzi à Echichens.* — *Postes au concours.* — *Nyon.* — *Association vaudoise des maîtres de gymnastique.* — *Concours O.S.L. pour les petits.* — *Cinéma scolaire.* — **Genève:** *Après une interpellation.* — *Assemblée générale du 6 juin.* — **Neuchâtel:** *Adhésion à la V.P.O.D.* **Jura bernois:** *Félicitations.* — *Synode prévôtois.* — *Fête jurassienne de chant.* — *Société suisse des Maîtres de gymnastique.* — *Stage de moniteurs de colonies de vacances 1951.* — *Divers.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **Ernest Briod:** *Mémoire et mémorisation.* — *Echange.* — *L'enseignement par l'aspect.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS ANGLAIS

Pâques 1951

La N. U. T. (*National Union of Teachers*), a tenu son congrès du 23 au 29 mars, à Llandudno.

Llandudno est une coquette ville balnéaire du Pays de Galles septentrional, sur la mer d'Irlande. Elle s'étend le long d'une vaste baie, avec une plage magnifique, et tout autour de la baie se dressent de petites montagnes qui, vues du niveau de la mer, prennent des allures de grands sommets. Le site est fort pittoresque ; malheureusement, Pâques 1951 n'a pas été particulièrement favorable à la contemplation des paysages : nuages bas, vent glacial, averses de pluie, de grésil et de neige. Aussi, la plupart des délégués ont passé la majeure partie de leur temps de liberté blottis autour de la cheminée de leur hôtel, où un charbon gras remplace nos bûches pétillantes. A plusieurs reprises nous y avons prolongé les soirées pour retarder autant que possible notre entrée dans une chambre glaciale où le lit semblait un frigorifique. Le caricaturiste du Schoolmaster, après avoir fait proposer par un de ses personnages un blâme sévère au secrétaire préposé à la météorologie, présente pour les délégués aux futurs congrès, un projet de costume de fourrure tout à fait Nanouk.

Le congrès annuel de la N. U. T. impose à ses organisateurs un gros effort : il dure une semaine et voit se rassembler plus de 2000 délégués, dont beaucoup sont accompagnés de leur famille. Et tandis que les délégués siègent — et je dois reconnaître qu'ils sont fort assidus aux séances — ceux qui n'ont pas de responsabilités officielles profitent des nombreuses excursions, allant de deux heures, à la journée entière, qui sont organisées chaque jour et qui promènent les amateurs à travers le nord du Pays de Galles, tout autour du fameux Snowdon.

Une séance du congrès est consacrée aux délégations étrangères, toujours très nombreuses. A part l'Ecosse et l'Irlande, deux délégués étrangers seulement apportent le salut de leur organisation. Cette année, ce fut Mme Parfenowa, représentant les instituteurs russes, qui exprima

notamment la conviction profonde du peuple de l'Union soviétique qu'il n'y aurait pas de guerre si tous les peuples du monde prenaient eux-mêmes en main la question de la paix. Le deuxième orateur représentait à la fois la F. I. A. I. et la S. P. R. Quoique parlant en français, il fut aussi écouté avec attention... J'étais un peu mal à l'aise en pensant au bruit dans lequel le délégué anglais avait dû parler chez nous au Congrès de Lausanne...

Comme Michel le remarquait ici-même l'an dernier, ce qui frappe le plus un observateur étranger, c'est la discipline de nos collègues britanniques. Le premier jour, par exemple, une « queue » de 300 m. avançait lentement le long du quai, sous la pluie, alors qu'à l'entrée on vérifiait les cartes d'entrée ; pas de récrimination ; chacun trouvait toute naturelle cette attente inconfortable. Les séances commencent à la minute précise où elles sont annoncées. Toute l'assemblée se lève, le président prend place ; tous les amendements aux résolutions proposées sont déposés à l'avance, imprimés et distribués à l'entrée. Un orateur présente l'amendement, un deuxième le soutient ; puis les opposants le combattent ; avant le vote, la position de l'exécutif est exprimée par un de ses membres. Et pour tous, la sonnette présidentielle est impitoyable à la fin du temps de parole...

Cette discipline n'implique d'ailleurs pas l'apathie de la salle. L'assemblée reste très vivante, fréquemment secouée par des applaudissements et surtout des rires, rarement des interruptions. Un geste du président vers la sonnette ramène le calme.

Quant aux objets à l'ordre du jour des nombreuses séances publiques ou privées, une première constatation s'impose : c'est qu'aucun n'est spécifiquement britannique et les problèmes qui se posent outre-Manche sont aussi ceux de tout notre continent, comme aussi ceux d'outre-Atlantique.

La deuxième constatation, c'est que tous avaient déjà été évoqués au Congrès de Brighton en 1950. Ce n'est pas seulement dans leur classe que les éducateurs doivent frapper souvent sur le même clou...

Parmi les résolutions adoptées à Llandudno, citons celles qui concernent :

L'effectif des classes : La réduction du nombre des élèves à un maximum de 30 par classe doit être l'objectif le plus immédiat et le plus urgent de la N. U. T., mais il ne doit pas être atteint par un abaissement de la qualification professionnelle ou de la situation matérielle des maîtres.

Travail égal, salaire égal : Le gouvernement doit faire du salaire égal une réalité, et non s'en tenir au principe et le bureau exécutif est chargé d'entreprendre une campagne pour soutenir cette demande.

Loi de l'Education de 1944 : Tout en reconnaissant la nécessité d'accroître les dépenses relatives à la défense nationale et aux obligations de la Grande-Bretagne en qualité de membre des Nations Unies, le Congrès estime que ces exigences peuvent être satisfaites sans que des économies soient apportées aux dépenses pour les enfants de la nation et prie instamment le gouvernement et les autorités locales de

poursuivre la mise en œuvre de la loi de 1944 qui est d'une importance vitale pour la vie et le bien-être de la nation.

Qualification des maîtres : Le Congrès pense que la situation du corps enseignant et son espoir d'obtenir une échelle de traitement comparable à celle d'autres professions dépendent de la formation adéquate et des hautes qualifications de ses membres ; le Congrès demande donc que le corps enseignant exerce un contrôle sur les exigences d'admission dans la profession.

Une question qui a ému tout particulièrement le Congrès a été le *conflit de Durham.* M. Gould, le secrétaire général de la N. U. T., a présenté un rapport à ce sujet et il a été frénétiquement applaudi à maintes reprises.

De quoi s'agit-il ? Les autorités locales du comté de Durham prétendaient obliger tous les employés du comté, et par conséquent les instituteurs et professeurs, à faire partie d'un syndicat professionnel. « La N. U. T., déclare M. Gould, approuve pleinement l'idée que chaque éducateur devrait appartenir à une organisation professionnelle, mais elle insiste sur le fait qu'il doit s'agir là d'un acte volontaire, libre, individuel, sans aucune pression de l'employeur. Les devoirs d'un conseil de comté sont nombreux, mais ils ne comportent pas le recrutement de membres pour la N. U. T., ni pour aucune autre organisation. Déjà plus du 90 % de tous les instituteurs du comté sont membres de la N. U. T. Cela s'est fait sans le concours du Conseil de Durham et l'Union ne veut pas lui demander son aide pour augmenter ce pourcentage. »

Le secrétaire de l'Association locale a exposé comme suit sa position : « Si nous sommes vaincus, votre tour viendra bientôt. La première question est : Etes-vous membres d'une Union ? — La seconde, qui viendra après sera : Etes-vous membres d'une Union affiliée à la Centrale des Trade-Union ? — La question suivante sera : Etes-vous membres d'un parti politique ? »

La N. U. T. a donné l'ordre à ses membres de refuser de répondre à toute question concernant leur affiliation à une organisation professionnelle et cet ordre a été suivi. Le conflit est alors devenu de plus en plus aigu et plus étendu ; le Congrès a voté une résolution qui « demande au Bureau exécutif de s'assurer qu'aucune question étrangère au domaine professionnel ne puisse être posée aux instituteurs qui demandent un poste ou une promotion ».

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le congrès de nos collègues britanniques ; il faudrait citer bien des passages du magnifique message de M. Prior, le nouveau président, parler de la visite de la princesse Marguerite, venue pour recevoir les bourses (61 700 livres sterl.) destinées au Fonds des Orphelins que patronnent le roi et la reine.

Mais il est temps de terminer et de remercier la N. U. T. et le comité de réception de Llandudno de leur invitation et de toutes les attentions qui ont été prodiguées aux délégués étrangers ; le congrès de Llandudno leur laissera un magnifique souvenir. Puisse-t-il apporter à nos collègues britanniques la satisfaction de leurs vœux.

G. W.

VAUD

COTISATIONS 1951

Le caissier S. P. V. demande à ceux de ses collègues qui n'ont pas encore réglé leur cotisation de bien vouloir penser à lui avant de partir en vacances. Il rappelle le montant de la cotisation : Fr. 23.— et le No du compte de ch. post. : II 2226.

UNE ANNÉE APRÈS

On admet généralement que nos congrès pédagogiques — les autres congrès n'échappent d'ailleurs pas à cette réputation — sont avant tout des prétextes à divertissements, des rencontres qui suscitent de belles espérances mais peu de résultats. A une année d'intervalle des assises de la Romande du mois de juin dernier, à Lausanne, il n'est pas sans intérêt de voir ce qui reste des thèses qui furent discutées et adoptées à la suite du remarquable rapport de M. Ischer sur « L'école publique et l'éducation nouvelle ».

Il n'est pas question ici de revenir sur l'ensemble de ce travail qui, on s'en souvient, marquait d'une empreinte généreuse le cheminement de la S.P.R. vers un renouveau éducatif. Disons seulement qu'une des idées qui se détachaient avec force de cette étude mettait l'accent sur le rôle des techniques au service de l'enseignement. Il faut que l'école donne à l'enfant la possibilité de se réaliser pleinement, non en fonction de son savoir mais de son pouvoir. Pour cela, elle fait appel à tout ce qui peut contribuer à l'épanouissement de sa personnalité, les connaissances n'étant pas en elles-mêmes une fin mais un moyen. « L'école nouvelle ne fait pas religion de l'intellectualisme. »

Mais les principes, les théories, les réformes en devenir se perdent vite dans le sable quand l'éducateur ne dispose pas de l'équipement nécessaire à leur réalisation. On est trop porté à croire que ce qui n'est pas compris dans la liste du matériel officiel est superflu. Ce côté pratique avait retenu l'attention du rapporteur. L'article 15 des conclusions insistait en effet sur la nécessité d'améliorer l'équipement professionnel (immeubles, mobilier, matériel de classe) en vue d'une école fonctionnelle, et en particulier sur « l'octroi d'un crédit modeste mais régulier, à l'instituteur, pour les fournitures qui échappent au service du matériel gratuit. »

Si nous en jugeons par ce que nous avons pu observer autour de nous, ce vœu n'est pas resté platonique comme on eût pu le penser, et cela grâce, souvent, à la présence dans les Municipalités, d'anciens collègues décidés à faire quelque chose pour cette école dont ils connaissent les besoins. C'est ainsi qu'à Montreux, les autorités ont alloué de substantiels crédits pour l'introduction dans les classes des techniques nouvelles : ateliers et outillage pour les travaux manuels, installation pour les projections, appareil de cinéma, gramo et pick-up, microscope, etc., voire leçons de rythmique par un professeur spécialisé. Tout cela est bien dans la ligne des réformes préconisées, et il est réjouissant de constater que, contrairement à l'opinion courante, les idées lancées par notre dernier congrès n'ont pas toutes été emportées par le vent.

Il nous a paru que cet exemple de compréhension de nos autorités communales à l'égard de l'éducation nouvelle méritait d'être relevé. Puisse-t-il être suivi !

W. L.

UN NOUVEL INSPECTEUR SCOLAIRE

Le Conseil d'Etat vient de désigner un nouvel inspecteur scolaire en la personne de M. Georges Molles, pour succéder à M. Gustave Cornaz, décédé.

M. Molles a fait toutes ses classes dans la capitale vaudoise : école primaire, collège classique, gymnase scientifique. Bachelier en mathématiques, après un séjour en Italie, il entre à l'Ecole Normale et obtient en 1926 son brevet pour l'enseignement primaire. Après Cudrefin, où il ouvre la classe primaire supérieure en qualité de remplaçant, il est nommé définitivement aux Cullayes, poste à trois degrés. Il s'en va ensuite au Pont avant d'être nommé à Lausanne en 1932. Titulaire du brevet primaire supérieur dès 1930, M. Molles enseigne maintenant au collège des Croix Rouges.

Souvenir du Jorat, où il est aimé : il fut acteur au Théâtre de Mézières. C'est un fin diseur, un metteur en scène distingué. Il est aussi patoisan à ses heures.

Riche d'assez d'expériences de notre petit pays pour que le corps enseignant lui fasse confiance.

M. C.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ECOLE PESTALOZZI A ECHICHENS

Une quarantaine d'amis de l'Ecole ont répondu à l'invitation qui leur avait été adressée. M. Alfred André, député, président de l'Association, leur souhaite la bienvenue ; il excuse l'absence de diverses personnalités : MM. les conseillers d'Etat Despland, Jaquet et Oguey ; MM. les chefs de service Martin et Bourgeois ; M. Margot, inspecteur, M. le Dr Payot, chef du service sanitaire cantonal, etc.

Au cours de son rapport présidentiel, M. André exprime sa gratitude au directeur M. Jacques Besson et à son épouse, aux instituteurs et surveillants travaillant à l'Asile. Il constate avec plaisir que la situation financière s'est affermie et rend hommage au corps enseignant primaire vaudois pour l'aide apportée par le moyen de la collecte annuelle. Il esquisse le projet de reconstruction et d'amélioration qui comporte entre autres l'édification d'une maison destinée aux élèves de dernière année ; là comme ailleurs, on se propose de faire simple.

Le rapport du directeur mentionne les visites de parents qui sont l'occasion de conversations efficaces ; le contact avec les élèves sortis qu'il faudrait pouvoir maintenir jusqu'à ce qu'ils aient pris pied dans la vie. La campagne de réorganisation menée avec l'aide de la presse, de la Radio, de la publication d'une brochure, a produit une somme de Fr. 21 600.—. C'est Fr. 1.50 par enfant et par jour qu'il faudrait pouvoir recueillir régulièrement, car, ne l'oublions pas, bien que

bénéficiant de pensions et de subsides de l'Etat, Echichens est une institution privée. Elle groupe actuellement 56 garçons en classe et 5 qui sont prêts à quitter. M. Besson termine en exprimant sa reconnaissance à tous et spécialement au Comité ; il fait appel aussi à la générosité. « Demander paraît à certains une honte, dit-il, pour nous c'est un honneur ».

L'assemblée adopte les comptes sur rapport présenté par M. Jotterand, instituteur, au nom de la Commission de vérification. L'excellente administration de M. Besson a permis d'abaisser le prix de la journée d'enfant de Fr. 8.08 à Fr. 7.75. La Commission émet le vœu qu'on adjoigne une comptable au directeur afin qu'il soit déchargé de l'absorbante tâche de la comptabilité.

M. F. Chapuis, instituteur, exprime à M. André, président du Comité de l'Ecole, la reconnaissance de tous pour son travail, son dévouement si féconds et si discrets.

L'assemblée entend ensuite une vivante et intéressante causerie de M. le Dr Bergier, médecin adjoint à l'Office médico-pédagogique vaudois, sur une visite faite à plusieurs maisons d'éducation de la banlieue parisienne. Ces établissements, pour la plupart créés ou recréés depuis la fin de la guerre, ont produit la plus vive impression sur les visiteurs par leurs aménagements et les méthodes d'éducation qui y sont appliquées.

Après avoir fait honneur à une collation aimablement offerte par le Comité et la Direction, les assistants visitent et admirent cette école et ce domaine si bien conduits et auxquels on souhaite ardemment de pouvoir se développer et s'épanouir à l'abri des soucis matériels.

La S.P.V. a engagé sa responsabilité en acceptant le parrainage de cette institution ; c'est son devoir de soutenir et d'encourager de tout son pouvoir cette œuvre de chez nous !

A. J.

Délai : 27 juin. POSTES AU CONCOURS

Maître primaire supérieur : Lausanne. Entrée en fonctions : 27 août 1951

Instituteurs primaires :

Grens. Entrée en fonctions : 1er novembre 1951.

Lavey-Morcles (Lavey-Village). Entrée en fonctions : 27 août 1951.

Marchissy = Villeneuve (obligation d'habiter le territoire de la commune). Entrée en fonctions : 27 août 1951.

Maîtresse de travaux à l'aiguille (30 heures) :

Morges. Entrée en fonctions : 1er octobre 1951.

Maîtresse de coupe et confection à l'école ménagère (8 heures) : Rolle

Rectification. Lignerolle : Poste de maîtresse semi-enfantine au lieu d'institutrice primaire.

NYON

Gymnastique. La prochaine leçon a lieu vendredi 22 juin, à 17 h. salle de gymnastique de Nyon.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Nous organisons à l'intention de nos membres et des collègues du corps enseignant trois cours de jeux et de natation.

Ces cours auront lieu à Vevey, Nyon et Yverdon et dureront deux après-midis.

Début des cours :

Vevey : Samedi 30 juin, à 14 h., à la halle de gym. de la Veveyse.

Yverdon : Samedi 30 juin, à 14 h., à la halle de gym. (Château).

Nyon : Mercredi 27 juin, à 14 h., à la halle de gymnastique.

Indemnités : une partie ou le tout des frais de voyage sera remboursé aux participants membres de l'A. V. M. G.

Inscription : les inscriptions sont à envoyer à M. N. Yersin, Av. des Bergières 3, Lausanne, jusqu'au samedi 23 juin.

Le comité de l'A. V. M. G.

CONCOURS O. S. L. POUR LES PETITS

Nous rappelons à tous ceux que ce concours littéraire intéresse que les manuscrits doivent parvenir avant le **1er juillet** à M. Rostan, ch. de Brillancourt 4, Lausanne. Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées soit à la présidente de l'Association, Val. Soutter, Passage Perdonnet 1, soit à F. Rostan.

Le Comité.

CINÉMA SCOLAIRE

Un des derniers bulletins fait mention de l'Office romand du cinéma éducatif. Pour éviter toute confusion, précisons que cet organisme a été dissous il y a une année environ et que nos écoles dépendent officiellement de la Centrale du film scolaire de Berne pour leur approvisionnement en films. Nous signalons que la Schmalfilm A. G., Talstr. 70, Zurich, met également à notre disposition d'excellents films d'enseignement sonores, parlés en français ; quelques-uns sont gratuits.

B.

Pour renseignements ou démonstration, consultez les collègues suivants qui seront à même de vous conseiller utilement : Barbey, La Tour-de-Peilz ; Badoux, Lovatens ; Dallinges, Villeneuve ; Joost, Begnins ; Pécoud, Fontaines ; Ziegenhagen, Le Mont.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

APRÈS UNE INTERPELLATION

Dans l'interpellation qu'il a développée le samedi 2 juin devant le Grand Conseil genevois, M. Pierre Jaccoud, député, s'est prononcé pour une école de qualité.

Il a demandé l'établissement immédiat d'un programme d'études bien équilibré faisant la distinction entre les branches fondamentales et les branches de développement. Il a souhaité que le Département de l'instruction publique institue une commission de coordination des

enseignements formée de pédagogues, au sein de laquelle les associations professionnelles seraient largement représentées. Il a relevé aussi qu'il était temps d'envisager la revalorisation de la fonction d'instituteur. Il a fait enfin la critique de certaines applications des principes de l'école nouvelle.

Comme l'U. I. G. vient de fixer sa position à l'égard des tendances de l'école d'aujourd'hui dans un mémoire remis à M. Albert Picot, président du Département de l'instruction publique, le comité a jugé utile de transmettre une copie de ce document à l'interpellateur.

Pour le comité : *R. Nussbaum, président.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUIN

La plus grande partie de notre séance a été consacrée à la musique.

M. **Jean Delor** avait choisi comme sujet de sa causerie « La Chanson populaire et son harmonisation », sujet qui pouvait paraître quelque peu épineux pour des profanes. Mais le conférencier qui connaît son public, a su l'intéresser en le faisant participer à son propos et en agrémentant sa leçon d'exemples joués au piano ou chantés.

Une harmonisation doit conserver à la chanson son caractère et sa simplicité et là encore, comme dans d'autres domaines, c'est la simplicité qui est le plus près de la perfection.

Nos sincères remerciements à notre inspecteur de chant qui estime que sa tâche consiste aussi à informer et à instruire.

Au début de la séance, le président **Nussbaum** avait donné quelques renseignements sur l'action du comité en faveur de la revalorisation et sur l'assurance-accidents. **Roller,** faisant allusion à une récente interpellation au Grand Conseil, a demandé au Comité d'examiner les points soulevés par l'interpellateur.

Ad. L.

NEUCHATEL ADHÉSION A LA V. P. O. D.

Chaque membre aura reçu un bulletin d'adhésion à la V. P. O. D. accompagné de trois circulaires. Ce bulletin devait être retourné, **signé ou non,** au C. C. dans un délai très bref. Les collègues qui ne l'auraient pas encore renvoyé sont priés de le faire immédiatement en mentionnant le nom de l'expéditeur, afin de permettre le dénombrement et d'éviter au C. C. des démarches personnelles.

Nous aimons à croire que les hésitants, ceux que l'assemblée d'Auvernier, aurait pu troubler quelque peu, auront été convaincus par la clarté des explications de la V. P. O. D. et par l'invitation pressante du C. C. à signer la formule d'inscription.

Que personne ne perde de vue la force que nous avons à trouver dans la solidarité avec le monde syndiqué et les avantages primordiaux que nous offriront ses organes de défense.

Chacun fera donc abstraction de toute considération égoïste, de toute susceptibilité, de tout ressentiment, pour ne rechercher, en toute objectivité, que la sauvegarde de notre unité. Au reste, qu'il soit permis de rappeler à tous les décisions prises dans les assemblées de section et aussi le vote des résolutions du 26 mai. *W. G.*

JURA BERNOIS

FÉLICITATIONS !

Notre collègue Droz, de Tavannes, vient d'être nommé maître de travaux manuels à l'Ecole normale de Porrentruy ainsi qu'à l'école primaire de cette ville. Nous lui adressons à notre tour nos félicitations et nos vœux. Nous sommes certain que ses compétences et son expérience seront appréciées.

SYNODE PRÉVOTOIS

Nos collègues du district de Moutier auront un Synode d'été le 30 juin. L'ordre du jour est... alléchant et tient compte d'un vœu général, sortir « des murs » de notre Prévôté... Il est prévu :

1. Visite de l'Etang de la Gruyère, sous la conduite de M. le Dr Joray. — 2. Questions administratives et nouvelle loi scolaire (à La Chaux-de-Fonds). — 3. Au choix : visite des chantiers du barrage du Châtelot ou visite du Musée d'histoire naturelle (cicerone : M. le Dr H. Bühler et M. le Dr Monnard). — 4. Retour par la Vue-des-Alpes, Neuchâtel, Bienne. Cette belle journée en perspective doit inciter **tous** nos collègues à s'inscrire. Serait-ce un trop gros effort ?

FÊTE JURASSIENNE DE CHANT

Nous avons eu le plaisir de suivre les concours de nos sociétés chorales. Nous relevons que sur 27 sociétés participantes, 13, sauf erreur, sont dirigées par des membres du corps enseignant. Cet effort artistique et social de nos collègues-directeurs doit être relevé.

La jeune chorale de l'Ecole normale, pépinière de futurs directeurs, se produisit également.

Dans l'assistance nous avons aperçu plusieurs collègues retraités, vieux amis du chant, ainsi que nos deux Inspecteurs, MM. Mamie et Berberat.

Chez nous comme ailleurs, les « régents » chantent le pays, la nature, le travail et l'amour... Bravo !

Reber.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

PUBLICATION DES COURS DE GYMNASTIQUE D'ÉTÉ 1951

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, durant l'été 1951, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours de gymnastique suivants à l'intention du personnel enseignant :

Gymnastique garçons

1. Cours pour : athlétisme, jeux et natation, du 23 au 28 juillet à Langenthal.
2. Cours pour : gymnastique garçons, lecture de cartes et emploi de la boussole, du 23 au 28 juillet à Roggwil (Berne).

3. Cours pour : chefs d'excursions, directeurs de camps et jeux, du 30 juillet au 3 août à Payerne.
4. Cours de perfectionnement pour natation et jeux, du 30 juillet au 4 août, à Berne.
5. Cours pour chefs d'excursions alpines (réservé au 4e degré).

Gymnastique filles

6. Cours pour : gymnastique filles 1er et 2e degrés, du 13 au 18 août, à Neuchâtel.
7. Cours pour : gymnastique filles 2e et 3e degrés, du 6 au 11 août, à Clarens.
8. Cours 2e et 3e degrés du 17 au 28 juillet, à Möriken-Wildegg.
9. Cours pour : gymnastique filles 3e et 4e degrés, du 23 juillet au 4 août, à Worbe.

Remarques générales : Peuvent participer à ces cours : les instituteurs et institutrices brevetés, les maîtres secondaires et, dans certains cas, les maîtresses ménagères ainsi que les maîtresses de couture pour autant qu'elles enseignent la gymnastique. Celui qui s'inscrit à l'un de ces cours se doit d'y participer.

Indemnités : jour 8 fr. 50, nuit 5 fr. et les frais de voyage IIIe cl., trajet le plus court, de la localité où l'on enseigne au lieu du cours. Les participants qui peuvent, sans nuire au travail, rentrer chez eux chaque jour, recevront une indemnité journalière de 5 fr. au maximum, en remplacement de l'indemnité de nuit.

Inscriptions : Elles doivent contenir : nom, prénom, profession, année de naissance, endroit où l'on enseigne, avec degré des classes, adresse exacte, genre et nombre de cours de la S. S. M. G. suivis. Les inscriptions doivent être écrites sur papier format normal (A 4) et envoyées jusqu'au 20 juin 1951, à H. Brandenberger, vice-président de la C. T., Reallehrer, Myrthenstrasse 4, St-Gall.

Le président de la C. T. : *O. Kätterer.*

STAGE DE MONITEURS DE COLONIES DE VACANCES 1951

Pour la 3e fois en Suisse romande, le C.E.M.E.A. (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), a organisé un stage de moniteurs pour colonies de vacances.

Comme toujours, le stage a été parfaitement réussi. Il s'agissait cette fois d'un cours échelonné du 4 avril au 20 mai, comprenant des séances de chant et jeux à Genève, plus trois week-end à Collex-Bossy, plus encore des cours facultatifs de marionnettes, modelage et décoration. Le stage était dirigé par le dynamique instituteur genevois Edmond Amblet, acompagné d'instituteurs compétents et entraînants.

Une vingtaine de chants, une dizaine de rondes enfantines, des danses populaires, une foule de jeux de plein-air et d'intérieur et, par dessus tout, une importante provision de bonne humeur, une foi inébranlable dans l'enfant et dans la valeur de l'évolution active, tel est le bilan du cours.

Souhaitons qu'un stage de ce genre ait lieu bientôt à Lausanne, pour le plus grand bien des colonies de vacances de cette ville.

D'autre part, est-il besoin de souligner l'intérêt que présente pour nous, instituteurs et institutrices, les cours organisés par le CEMEA ?

Que d'idées pour enrichir notre enseignement nous en retirons !

C'est de tout cœur que je remercie ici l'Association suisse des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active et particulièrement son président Edouard Laravoire.

Hélène Trachsel.

DIVERS

Etudiante Sorbonne, ancienne cheftaine, 2 certificats de psychologie, cherche pour les vacances d'été un stage au pair dans une maison de rééducation. — Mlle Dègh, 11 bis, rue Dulong, Paris 17.

Le Bayerischer Lehrerverein et l'Arbeitgemeinschaft bayerischer Junglehrer, désireux d'établir des relations amicales avec les instituteurs étrangers fait les propositions suivantes :

1) Les instituteurs suisses seraient reçus en qualité d'invités (pension complète), aux réunions annuelles d'été dans les Alpes bavaroises ;

2) ceux qui désireraient prolonger leur séjour en Bavière seraient les hôtes d'instituteurs allemands.

Pour ces deux propositions, il faudrait trouver la réciproque.

3) Des instituteurs suisses pourraient passer des vacances en Allemagne dans des familles d'instituteurs, après entente sur les conditions ;

4) des instituteurs suisses pourraient enseigner un certain temps dans les écoles allemandes.

Tous nos collègues que l'une de ces propositions intéresse, doivent s'adresser à Karlheinz Taudien, 13 b Kiefersfelden, Schwaighof 233, Allemagne.

Un club international d'enfants s'est créé dernièrement à Yokohama (Japon) et désire échanger avec des enfants suisses, des lettres, des photos, des ouvrages d'enfants, des dessins, des timbres-poste, etc. Les collègues que de tels échanges intéressent, doivent s'adresser directement à Miss Aiko Segawa, 4-4, Onnazuka, Otaku, Tokyo, Japan.

Deux jeunes instituteurs suédois désirent rencontrer instituteurs ou institutrices suisses, parlant si possible l'anglais, lors d'un voyage d'études qu'ils se proposent de faire en Suisse entre le 15 juillet et le 15 août ; ils pensent passer par Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich. Ils aimeraient déjà maintenant correspondre avec les éventuels amateurs. S'adresser directement à Folkskollärare Ingvar Körberg, Gödesberg Skola, Grimstorp, Sweden.

MAISON D'ÉDUCATION DE VENNES

Nous vous invitons à notre **VENTE** *en faveur des élèves, dimanche*

1er juillet 1951 dès 14 heures

Vous trouverez des objets confectionnés par nos garçons, des jeux
APRÈS-MIDI : boissons rafraîchissantes SOIR : soupers froids

PARTIE PÉDAGOGIQUE

MÉMOIRE ET MÉMORISATION

II. L'opinion d'un maître d'école

Le don du souvenir est un des plus beaux que le Créateur ait donnés à l'homme. Il fait sa noblesse et le distingue de l'animal qui n'en a que des parcelles, autant que l'intelligence qui, sans la mémoire, serait frappée de stérilité. Edgar Quinet disait : « Malheur à ceux qui oublient ! Ce n'est pas seulement l'expérience qui est perdue pour eux, c'est le sentiment d'eux-mêmes. Ils ne savent ni ce qu'ils sont, ni ce qu'ils veulent ». Commentant cette déclaration, le psychologue belge Paul Nyssens ajoute : « Supprimez la mémoire, et vous supprimerez du même coup la conscience de soi, le caractère et l'intelligence ».

Nous avons vu chez Georges Duhamel l'exemple d'un homme à la mémoire exceptionnelle qui a fait de très bonne heure un usage rigoureux de cette faculté et s'en félicite lorsque, après 60 ans, il jette un coup d'œil sur sa carrière d'écrivain, d'artiste et d'homme de science. Bien que médecin de profession, il ne recourt pas, pour raisonner son cas, aux ouvrages savants sur la matière. Qu'il s'agisse de Th. Ribot *(Les maladies de la mémoire)*, de Bergson *(Matière et mémoire)* et d'une multitude de chercheurs de laboratoire, ils ont tous dû, pour éclairer le sujet, déduire l'explication du phénomène « souvenir » de cas où une lésion quelconque du système nerveux en entraîne la disparition partielle ou totale. Leurs théories savantes expliquent, certes, bien des choses, mais n'apportent que peu de secours au maître d'école désireux d'impartir à ses élèves un savoir durable. Comme Duhamel, nous considérerons donc la mémoire comme un fait acquis, et nous en tiendrons, pour son interprétation, aux conclusions qui nous sont suggérées par nos expériences d'études ou d'enseignement.

Nos simples observations ne nous ont pas fait voir, dans la technique du souvenir, des différences fondamentales entre l'enfant et l'adulte, sauf l'avantage que trouve l'adulte dans son expérience de la vie et les nombreuses connaissances qui servent de point d'appui au souvenir, avantage dont l'enfant est privé, mais qu'il conquiert petit à petit à l'école et hors de l'école. Faites avec vos élèves une expérience que j'ai tentée souvent : prenez un texte, une poésie d'une douzaine de vers par exemple, nouvelle pour vous comme pour eux, et dites-leur : « Nous allons apprendre ensemble ce texte par cœur, strophe après strophe. Je ne le connais pas plus que vous. Au premier arrivé ! » Il y a cent chances pour une que ce sera vous, parce que vous aurez saisi le sens à première lecture, remarqué la rime et le rythme, noté le départ de chaque vers et la succession des vers dans leur ordre logique. Est-ce la preuve que votre mémoire naturelle soit meilleure que la leur ? Nullement, bien que ce soit probablement le cas à l'égard de la plupart d'entre eux. Vous êtes simplement, par votre culture et vos études, pourvu d'armes qui leur font encore défaut. Cette expé-

rience vous démontrera du même coup le degré d'aguerrissement que chacun a atteint dans cette lutte pour le savoir. J'ajoute qu'elle peut être corsée de diverses façons, suivant que l'on se contentera, comme point de départ, d'une lecture du maître, avec ou sans explications, qu'on y adjoindra, ou non, la lecture d'un ou de plusieurs élèves, ou encore qu'on supprimera toute lecture à haute voix. Il s'en déduira diverses constatations pratiques, notamment la nécessité de concentrer son attention sur ce qu'on doit apprendre, et celle de l'avantage que présente la lecture du texte à haute voix pour que la vue, l'ouïe et l'articulation collaborent avec l'intelligence à sa mémorisation.

Nos élèves nous arrivent avec la mémoire que l'hérédité et l'éducation familiale leur ont donnée. Et l'on sait qu'il y a plusieurs degrés d'intensité de la mémoire générale et plusieurs types de mémoires spéciales, co-existant chez le même individu à des degrés très divers : mémoires sensorielles, visuelle, auditive, olfactive, gustative, tactile ; mémoire motrice, intervenant dans toutes les techniques ; mémoire d'association, c'est-à-dire interdépendance des souvenirs ; mémoire de l'intelligence, qui prend en beaucoup de cas la forme d'un automatisme et fait passer dans l'inconscient une notion qu'il a fallu acquérir d'abord avec le secours de la mémoire générale et du raisonnement. Dans l'intérieur de chacune d'elles, il est des catégories spéciales que chacun connaît : mémoire des couleurs et des sons, mémoire des lieux et des noms, mémoire des nombres, mémoire des visages et des formes, etc.

Parce que l'éducation nouvelle a cessé de commencer l'étude par des mémorisations imposées, on lui reproche de négliger la mémoire et de ne pas se soucier de son développement. On oublie simplement qu'elle met la mémoire à sa place naturelle, en faisant d'elle la résultante, et non le point de départ, du savoir. Elle crée des associations dans lesquelles les notions s'appellent l'une l'autre, les notions de départ étant presque toujours concrètes, et les notions dérivées acheminant graduellement l'esprit vers l'abstraction.

Une question se pose cependant : l'éducation nouvelle attache-t-elle à la mémorisation l'importance désirable ? En concentrant l'étude sur l'intérêt, elle met certainement l'accent sur le meilleur moyen de rendre la mémoire efficace. Mais l'intérêt peut être obtenu de multiples façons. L'élève qui s'efforce de mémoriser une liste de mots dans le souci d'obtenir une bonne note à l'interrogation, ne fait qu'un travail formel dont le souvenir s'effacera en peu de jours ; c'est ainsi que des collégiens ayant « appris » 10 000 mots latins finissent par en « savoir » à peine 1000. Si, au contraire, notre élève a appris ces mots dans l'étude d'un centre d'intérêt, ils sont vivants dans son esprit, et leur mémorisation en groupe, s'il en est besoin, n'est plus qu'un travail de consolidation du savoir.

Si ce même élève mémorise une liste de dates d'histoire en vue de l'examen, ce travail n'est utile et intéressant que si chacune de ces dates éveille dans la mémoire tout un ensemble de faits bien vivants

chez lui, parce qu'ils ont été étudiés et concrétisés par une forme suggestive d'exposition ; le rappel de leur date n'est que la schématisation de cet ensemble.

Des noms géographiques sont vite oubliés, s'ils ne sont pas liés à la vision d'une carte sobre de détails ; la carte elle-même n'évoque les noms qu'elle veut faire retenir que comme aide accessoire au souvenir. Combien d'autres conditions doivent être remplies pour que se constitue un véritable savoir géographique, nous ne saurions le dire ici. Quoi qu'on fasse, ce savoir restera flottant, à moins qu'il ne s'agisse de contrées ou de pays que l'élève a parcourus, et ils ne peuvent être nombreux ! Même la cartographie, détaillée ou schématique, que l'on utilisait autrefois plus qu'aujourd'hui, n'apporte qu'une aide momentanée au souvenir des noms de lieux ou de la configuration du pays. Essayez de dessiner de mémoire le canton du Tessin, ou les îles de la Sonde, ou l'Amérique centrale, et vous vous rendrez compte que nos exigences en cette matière doivent rester limitées.

Les mots ne vivent que sur la base de lieux, de faits, de choses concrètes bien connues. Or aucun système pédagogique, même fondé sur l'intérêt, ne peut éviter l'écueil de la dispersion ; il ne peut empêcher que des notions nouvelles ne viennent amoindrir ou effacer celles qui les ont précédées dans la mémoire. Si le savoir doit durer, un travail spécial de fixation doit venir à l'aide du souvenir dans ce qu'il a d'essentiel. Edouard Herriot a dit que la culture est ce qui reste quand on a tout oublié. Il est difficile d'attribuer à ce mot autre chose que la valeur d'un paradoxe quand on se représente la somme de savoir que Herriot lui-même... n'a pas oubliée.

Il y a, dans l'étude scolaire, une certaine dose d'activité dans laquelle on sacrifie d'avance à l'oubli au profit de l'intérêt du moment. On admet d'emblée que l'élève aura oublié dans un mois une part de ce qu'il découvre, décrit, raconte aujourd'hui, mais le profit qu'il trouve à découvrir, décrire et raconter justifie à lui seul le temps qui est consacré à cet exercice. Quand une technique est en jeu, calcul, orthographe, élocution, dessin, le profit réside dans cette technique même ; si elle est combinée avec des notions diverses, elle contribue à faire durer ces notions. Technique et savoir valent dans la mesure où ils se soutiennent réciproquement.

C'est ce travail de fixation du savoir qui cause, entre les éducateurs épris de nouveauté et les habitués des méthodes traditionnelles, un malentendu qu'il importerait de dissiper. L'enfant n'a nullement l'horreur de la mémorisation qu'on lui suppose trop volontiers ; mais il sent d'instinct si ce qu'on lui fait mémoriser trouve dans les notions qu'il a acquises l'appui indispensable. Un tableau synoptique, un résumé ne l'intéressent que s'il les a élaborés lui-même et s'ils se fondent sur ce qu'il sait. L'utilité lui en est alors évidente, et il l'intègre volontiers dans ses notions acquises. Si ces éléments fixatifs sont en l'air, il ne les retient pas.

Il m'apparaît donc qu'une pédagogie, fût-elle nouvelle, qui négligerait le travail de groupement des notions parentes, le rappel des synthèses qu'on a dû établir dans l'étude, souffrirait d'une grave lacune, si elle entend vraiment *instruire* ses élèves. Il en irait de même si elle ne se souciait pas d'aider les mémoires dans le cours de chaque enseignement. Un simple exemple : dans son article « Fremdsprachlicher Unterricht » du nouveau *Lexikon der Pädagogik*, le prof. Velleman, directeur de l'Ecole d'interprètes de Genève, remarque ceci : « Il est peut-être utile de rappeler que chez certains élèves la mémoire auditive, et chez d'autres la mémoire visuelle prédomine. C'est pourquoi il sera bon de ne pas seulement prononcer les mots nouveaux qui surgissent dans la leçon, mais aussi de les écrire au tableau noir. » Cette vérité si évidente, mais journellement oubliée par beaucoup de maîtres de langues qu'il s'agisse de latin ou de français, d'allemand ou d'anglais. Il y a plus : il importe que tout ce que le maître écrit au tableau et tout ce qu'il note en marge des cahiers de ses élèves soit d'une lisibilité parfaite ; à ce défaut, la mémoire n'y trouve pas son compte. Le directeur ou l'inspecteur qui s'aviserait de chicaner sur ce point les étranges calligraphes que sont certains professeurs de collèges ou de gymnases serait taxé de pédant ou d'« esprit primaire ». Ces messieurs ne se doutent pas que leur mauvaise écriture empêche la mémorisation nécessaire de ce qu'ils écrivent.

Quelques mots encore à propos des synthèses dont nous parlions plus haut et voyons-en quelques cas courants. Je débute par l'Ablaut des verbes irréguliers dans l'étude de l'allemand. Quand une cinquantaine d'entre eux ont été amenés graduellement aux temps passés par des récits appropriés, ils finissent par encombrer la mémoire de leurs formes divergentes. Alors intervient la synthèse du tableau des permutations, à l'imparfait et au participe passé, de la voyelle radicale de l'infinitif ; il est élaboré en commun par la classe dans l'ordre alphabétique de la voyelle infinitive de dix verbes types, soit :

Voyelle infinitive	**a** :	schlafen, **a, ie, a** ; tragen, **a, u, a.**
» »	**e** :	geben, **e, a, e** ; nehmen, **e, a, o** ; heben, **e, o, o.**
» »	**ei** :	reiten, **ei, i, i** ; schreiben, **ei, ie, ie.**
» »	**i** :	singen, **i, a, u** ; schwimmen, **i, a, o.**
» »	**ie** :	biegen, **ie, o, o.**

La mémorisation de ce tableau ainsi obtenu est un amusement plutôt qu'une corvée. Il englobe le 90 % des verbes forts déjà appris ou à apprendre encore ; le 10 % restant s'intègre à l'une ou l'autre catégorie ou est traité à part.

Dans la suite de l'étude, les modes et les temps viennent, les uns après les autres enrichir la phrase et le style. Les lectures et les exercices suivent cette progression. Un nouveau tableau synoptique groupant les temps simples à gauche et leurs correspondants composés à droite s'élabore simultanément, et le schéma suivant condense finalement tout le savoir verbal des élèves (les traits y représentent les divers temps de chaque mode) :

Indicatif	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
Impératif	.....	
Conditionnel	.....	.....
Subjonctif	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....

Désigner l'un de ces traits en indiquant une personne quelconque d'un verbe donné doit provoquer l'énonciation immédiate de la forme désirée. Il s'agit, par ces deux synthèses qui n'ont aucune prétention à l'originalité, de rendre automatique la connaissance des formes verbales après qu'elles ont été constatées dans les textes.

Précautions superflues, diront des esprits supérieurs ; un élève doué n'en a pas besoin. Pour ma part, je vois dans de tels procédés le moyen d'assurer un savoir organisé. L'un de mes anciens élèves, actuellement ministre de Suisse dans un pays étranger, me déclarait dernièrement que ces procédés lui avaient permis non seulement de bien apprendre l'allemand, mais encore d'y adjoindre les 3 ou 4 autres langues étrangères dont il avait eu besoin dans ses pérégrinations à la surface du globe.

Ernest Briod.

ECHANGE

Etudiant anglais (bourse d'études de Cambridge), désire enseigner l'anglais à un jeune Suisse romand pendant quelques semaines cet été en échange du logement et de l'entretien. Faire offres à P. Jubin, maître secondaire, Saignelégier.

L'ENSEIGNEMENT PAR L'ASPECT

Grâce à la collaboration régulière de professeurs et d'instituteurs actuellement en exercice, tous adeptes de l'enseignement par l'aspect et de la projection fixe, les éducateurs disposent aujourd'hui de documents sélectionnés pour l'écran, remarquables par leur clarté, leur précision et surtout leur adaptation très étudiée aux programmes actuels de l'enseignement.

Fenêtre ouverte sur le monde, la projection fixe en classe est désormais consacrée au même titre que le tableau noir.

Comment projeter des documents, **en salle claire, sans rideau ni obscurcissement ?** Emmanuel Zürcher, instituteur, Neuchâtel, vous parlera de ses expériences. Ecrivez-lui !

BIBLIOGRAPHIE

Uniformes et insignes militaires. — Un volume de 64 pages, format 11 × 15, illustré en couleurs, relié, 3 fr. 80. Librairie Payot, Lausanne.

Bien des gens aiment à être renseignés sur les grades des officiers qu'ils rencontrent, sur l'arme à laquelle appartient tel soldat. Il était désirable d'éditer un ouvrage consacré aux uniformes militaires qui soit entièrement à jour. Il s'agit d'un volume de la collection des Petits atlas de poche Payot, reproduisant en couleurs non seulement les insignes de l'armée suisse, mais ceux des armées de terre, de mer et de l'air française, anglaise, américaine et russe. Voilà qui va permettre à chacun de reconnaître aussitôt n'importe quel uniforme. Couleurs des armes et des unités, signes distinctifs, grades, casquettes, bonnets et pattes d'épaules, distinctions spéciales, tout a été dessiné avec exactitude et classé avec ordre. Les légendes des illustrations sont données en allemand, français et anglais ; pas d'autres explications, car ici c'est l'image qui compte.

La formation professionnelle du personnel enseignant primaire. 2e édition. D'après les données fournies par les ministères de l'Instruction publique. Paris, Unesco ; Genève, Bureau international d'Education, Publication No 116, 1950. 24 × 16 cm., 275 p. Fr. s. 8.—.

Le volume publié en 1935 par le Bureau international d'Education sur la formation professionnelle du personnel enseignant primaire étant épuisé depuis longtemps, la Commission mixte Unesco-B. I. E. a chargé le Bureau international d'Education d'entreprendre une nouvelle enquête sur cette question, enquête qui tiendrait compte des innovations introduites dans ce domaine pendant les quinze dernières années. Les réformes scolaires entreprises dans un grand nombre de pays après la guerre exigent du maître une préparation chaque fois plus poussée, tandis que le développement quantitatif de l'enseignement demande le recrutement d'urgence de nouveaux contingents de maîtres formés d'après des plans provisoires. La seconde édition de « La formation professionnelle du personnel senseignant primaire » contient des données reçues des ministères de l'Instruction publique de 50 pays et constitue un apport aux études préalables entreprises par l'Unesco en vue de l'élaboration d'une Charte du Maître.

L'étude globale et les monographies nationales qui font partie de cet ouvrage d'éducation comparée permettent de se faire une idée sur les types d'institutions où se forme le personnel enseignant primaire, les conditions d'âge et d'entrée dans ces établissements, la durée des études, les plans d'enseignement avec la part qu'ils font à la préparation pédagogique, psychologique, pratique et sociale des futurs maîtres primaires, les examens, diplômes et grades, la procédure de nomination, le perfectionnement du personnel enseignant déjà en fonction et la formation d'urgence.

CE SONT LES DAMES DE PARIS

Vif, env. 116 = ♩. harm. Jean Delor

Ce sont les dames de Paris, Ce sont les dames de Paris, Qui font blanchir leur beau lo-gis, Mon beau ruban gris, Mon beau ruban gris. Mon beau ruban jaun', Mon beau ruban gris, Mon gris joli, mon beau ruban gris.

① Ce sont les dames de Paris (bis)
Qui font blanchir leur beau logis... refrain

② Qui font blanchir leur beau logis (bis)
Depuis la table jusqu'au lit ..... refrain

③ Depuis la table jusqu'au lit (bis)
Depuis le lit jusqu'au courtil ..... refrain

④ Depuis le lit jusqu'au courtil (bis)
Dans l'courtil y a-t-un bois joli .... refrain

⑤ Dans l'courtil y a-t-un bois joli (bis)
Tous les oiseaux y font leur nid.. refrain

Provenance : Anthol. du chant scolaire (Heugel)

Projection
en salle claire
sans rideau ni
obscurcissement
avec

CAMERAFIX

FILMS FIXES : Editions filmées — Editions Nouvelles de l'Enseignement — Editions du Berger — Maison de la Bonne Presse — Les Beaux Films — Edition Lumina — Les films Alfred Carlier

A partir de Fr. 2.50 Demandez prospectus et catalogues

Une adresse facile à retenir : **FILMS DE ROMANDIE - NEUCHATEL**

La Pouponnière
Lausanne
Av. de Beaumont 48 Tél. 22.48.58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille expérimentées.

★

Institution reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus à disposition.

★

Travail assuré par l'Ecole

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

Le Carillon
S. à r. l.

Bon goût *Bon marché*

GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

MONTREUX

Hôtel Terminus
Buffet de la Gare

Meilleur accueil
Belle terrasse
Arrangements pour écoles et sociétés

Téléphone 6 25 63 *H. VOCK, dir.*

Collègues,

lors de vos réunions de classe arrêtez-vous à

l'Auberge de la Sallaz

★

2 jeux de quilles

Hôtel Helvétie, MONTREUX

Restaurant de la Cloche

Sans alcool Dortoirs

Av. du Kursaal 2 - 6 Tél. 6 44 55

5 % d'escompte
au corps enseignant

vous offre

Confection élégante
pour
dames et jeunes filles

LAUSANNE
5, rue de l'Ale

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT
Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

ROLENS S.A.
Grand-Pont 18
LAUSANNE

offre à prix avantageux le mobilier de goût qui plaît la vie durant
★
Grand choix - Travail soigné - Bois de qualité

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

ABONNEMENTS DE LECTURE
AU BLÉ QUI LEVE
1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

Fr. 7.50 par mois
port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté
Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Notre marque de fabrique « LA CHAPELLE DE TELL » est la garantie d'une qualité irréprochable

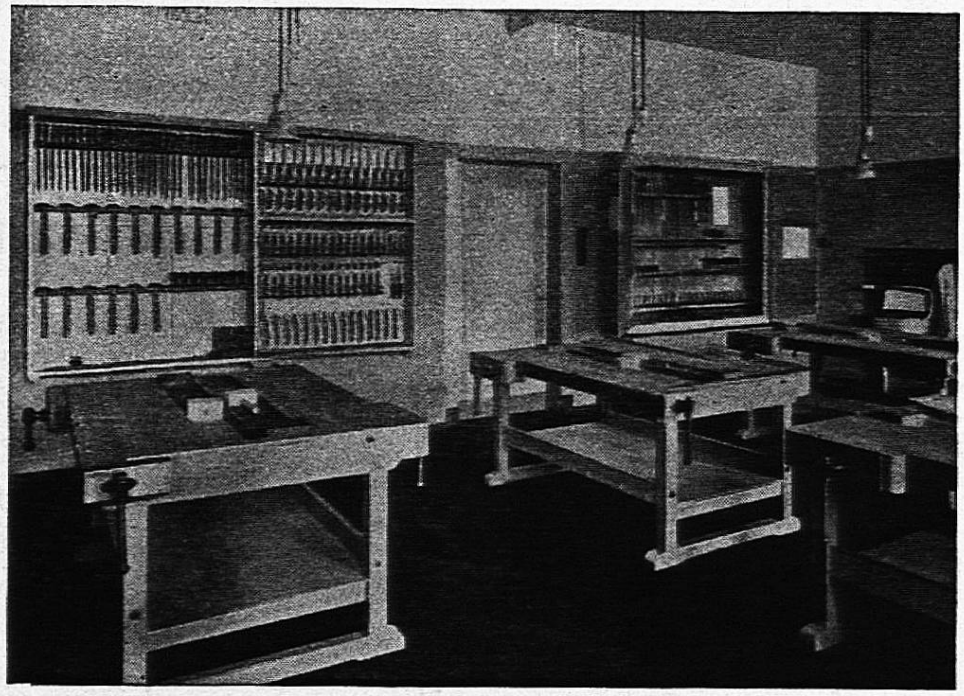

ATELIERS POUR TRAVAUX MANUELS

Nouveaux équipements - Agrandissements
Conseils - Devis détaillés et expériences à votre disposition

LACHAPPELLE FABRIQUE D'OUTILS MONTÉS S. A. Tél. (041) 2.03.64 - Fondée en 1840 **KRIENS**

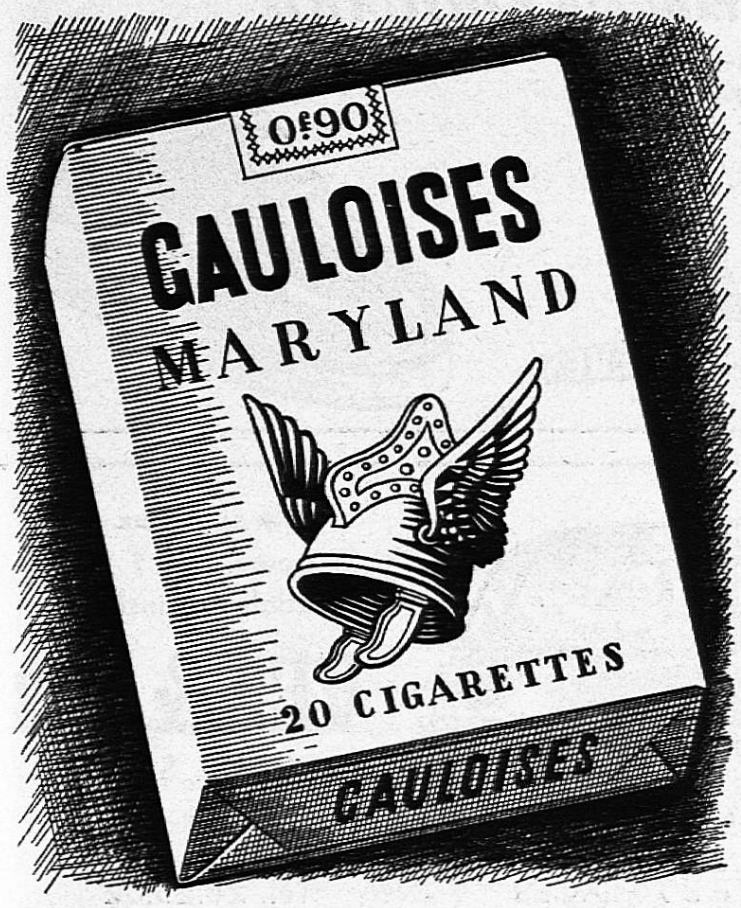

La qualité
inégalable
des

GAULOISES

a fait la
renommée mondiale
des cigarettes
de la

RÉGIE FRANÇAISE

© Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. – Montreux

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

Editions F. NATHAN (J. Muhlethaler, agent)

Rue du Nant 31, GENÈVE

J. HUBER

Jeux et occupations pour les petits

Le moyen de réaliser, sans matériel coûteux, un nombre considérable de jeux amusants.

Fr. 7.30

Demandez notre modèle EDOUARD

En rindbox brun, épaisse semelle crêpe
une chaussure d'enfants très robuste

27/29	30/35	36/39
21.80	24.80	28.80

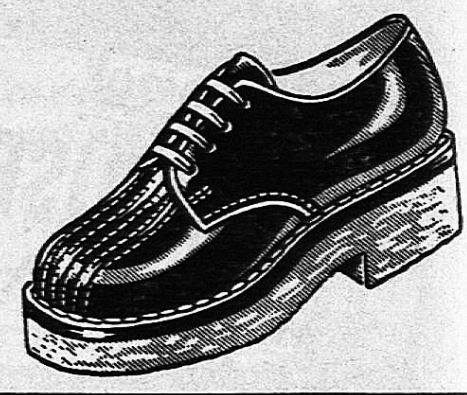

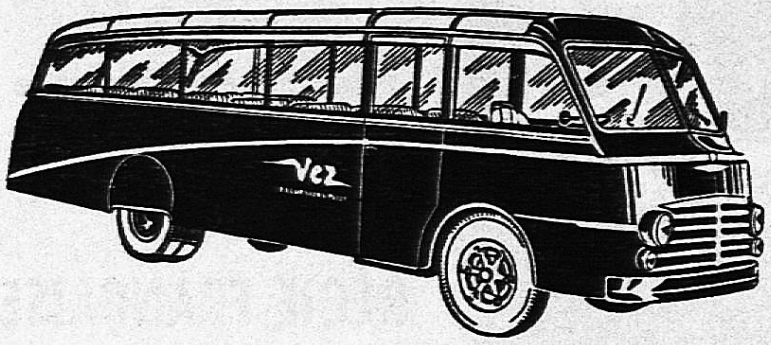

Prix spéciaux
pour
écoles et instituts

VEZ & Fils

EXCURSIONS

PULLY

CARS DE 27 ET 30 PLACES

Tél. 28.25.02

396

MONTREUX, 23 juin 1951 LXXXVIIe année – N° 24

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Pendant la saison chaude,

chacun désire une boisson rafraîchissante à son gré.

Le breuvage idéal

sera celui qui non seulement étanchera la soif, mais qui remplacera les éléments minéraux éliminés avec la transpiration, ainsi que l'énergie épuisée par le travail intellectuel et physique.

L'OVOMALTINE

FROIDE

sera donc la boisson favorite de ceux qui ne veulent pas voir leurs forces fléchir lorsqu'il fait très chaud. Elle se prépare en outre très rapidement et simplement de la manière suivante :

Du lait frais et très froid, un peu de sucre en poudre à volonté et 2-3 cuillerées à café d'Ovomaltine sont bien secoués dans le gobelet-mélangeur.

De goût délicieux et très rafraîchissante, cette boisson contient tout ce qu'il faut à l'organisme, sans surcharger l'estomac.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances.** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.—**

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél. 26 35 35 ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin-Anglais, tél. 4 46 09

HOTEL DE LA PRAIRIE YVERDON

Son grand parc tranquille (pour courses d'école) — Sa terrasse - Son carnotzet Grandes salles pr congrès et repas de noce Cuisine très soignée.

André CURCHOD
Tél. 2.30.65 Dir. et chef de cuisine

MONTREUX

Hôtel Terminus Buffet de la Gare

Meilleur accueil
Belle terrasse
Arrangements pour écoles et sociétés

Téléphone 6 25 63 *H. VOCK, dir.*

Grotte aux Fées ST-MAURICE

Café-Restaurant

Emplacement idéal pour pique-nique

Maurice Fournier, tenancier

Visite instructive et intéressante d'une curiosité naturelle.

TARIF DES ENTRÉES. Pour écoles :
jusqu'à 30 élèves 30 ct. Plus de 30 élèves 20 ct.
Personnes accompagnantes 50 ct.
Personnel enseignant : entrée libre.

Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

Au corps enseignant

Un joli but pour votre course d'école

LE LAC DE BRET

Site idéal
au pied de la Tour de Gourze

RESTAURANT du LAC

Arrangements pour les classes

Toutes consommations pour écoliers aux prix les plus modérés

Potage légumes excellent, 50 ct. à volonté

Menus pour accompagnants au meilleur compte

Le tenancier **Henri Wirz**: *tout à votre service. Téléphone 5 81 26.*

VISITEZ LES **GORGES DU TRIENT** *A VERNAYAZ*

Une des merveilles du Valais et de la Suisse

Arrangements spéciaux pour écoles. Prospectus à disposition

A l'HOTEL RESTAURANT en face des gorges, toutes les spécialités du pays. Restauration soignée à toute heure. Truites vivantes du Trient au vivier. Salles pour sociétés. Terrasse ombragée. Parc autos. Rafraîchissements. Glaces.

Famille Bochatay-Chevalley, propriétaire.

BAZAR DES GORGES DU TRIENT Tél. (026) 6 58 12

A proximité du Château

Arrangements pour sociétés et écoles

W. Herren, propr.
Tél. 6 26 88

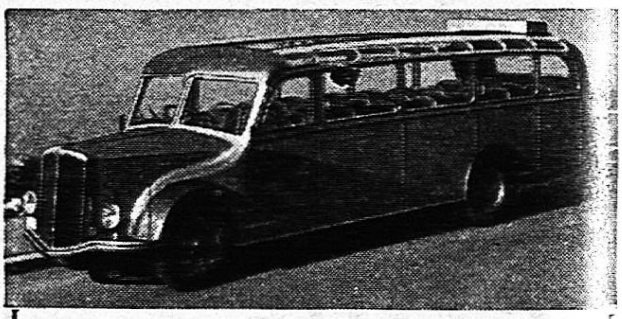

AUTOCARS
Montreux-Excursions S. A.
Prix spéciaux pour écoliers
MONTREUX
Tél. 6.22.46

Belle région d'excursions

Châtel-St-Denis, Blonay, Chamby,

Les Pléiades — 1400 m. — **le belvédère veveysan, vue magnifique, vaste emplacement de jeu, restaurant arrangements pour écoles et sociétés.**

Renseignements Ch. de fer électriques veveysans tél. 5.29.22, Restaurant Pléiades tél. 5.34.23